

Philosophiques

philosophiques

Georges A. Legault et Luc Bégin. *Le Québec face à la formation morale*. Sherbrooke, Service à l'Édition et à la Recherche de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke, 1983 (Cahiers de philosophie, n^o 1) ; 186p.

Anita Caron, et collaborateurs. *Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984 ; 206p.

Georges Leroux

Volume 13, Number 2, Fall 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/203328ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/203328ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Leroux, G. (1986). Review of [Georges A. Legault et Luc Bégin. *Le Québec face à la formation morale*. Sherbrooke, Service à l'Édition et à la Recherche de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke, 1983 (Cahiers de philosophie, n^o 1) ; 186p. / Anita Caron, et collaborateurs. *Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984 ; 206p.] *Philosophiques*, 13(2), 403–408. <https://doi.org/10.7202/203328ar>

Tous droits réservés © Société de philosophie du Québec, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

COMPTES RENDUS

GEORGES A. LEGAULT et LUC BÉGIN. *Le Québec face à la formation morale*. Sherbrooke, Service à l'Édition et à la Recherche de la Faculté des Arts de l'Université de Sherbrooke, 1983 (Cahiers de philosophie, n° 1) ; 186p.

ANITA CARON, et collaborateurs. *Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984 ; 206p.

par Georges Leroux

Dissipons d'abord le malentendu qui risquerait de se former en conjuguant ces deux titres : la question de la confessionnalité scolaire ne s'identifie pas à celle de la formation morale. Il est vrai que leur juxtaposition, dans le Québec des dix dernières années, finit par créer l'impression que ces questions entretiennent un rapport de nécessité. La situation qui prévaut cependant ailleurs, dans des pays où la déconfessionnalisation est chose accomplie depuis belle lurette, montre que le problème de la formation morale ne se réduit pas à la difficulté de fournir une alternative à l'enseignement religieux. La formation morale constitue un enjeu particulier dans toutes les sociétés qui cherchent à confier à l'école d'autres fonctions que la seule transmission des connaissances. Définir ces fonctions, en dégager les présupposés, élaborer les apprentissages qui leur sont reliés, voilà les objectifs qui sont assignés à ceux qu'intéressent aujourd'hui ces questions.

Le livre de G. Legault et de Luc Bégin constitue une contribution importante à ce travail. Avant de le présenter plus en détail, il sera utile de préciser sa portée. Il s'agit d'un ouvrage de synthèse, très schématique, qui se lit comme un premier cadastrage des problèmes. Même si on sent leurs positions personnelles, les auteurs ont d'abord voulu fournir à leur lecteur une introduction aux trois principales approches en vigueur à l'heure actuelle. Chacune est l'objet d'une description qui offre à la fois les arguments qui la recommandent à un public particulier et les objections venant d'un souci plus critique. Aucune n'est cependant franchement privilégiée par les auteurs, ce qui restreint passablement la portée philosophique de l'ouvrage. On le referme, en effet, avec l'idée, encore problématique, que chacune de ces grandes approches convient à des groupes identifiés et qu'il est peut-être inutile de chercher à confronter leurs mérites

respectifs. Cette question est par elle-même la plus importante : le pluralisme, non seulement dans le choix des valeurs, mais dans le mode de leur transmission. La synthèse proposée par cet ouvrage ouvre sur une suite que les auteurs nous livreront, il faut l'espérer, dans un avenir pas trop lointain. Dans la turbulence qui caractérise, sur ce plan, l'école québécoise, la réflexion n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

Le livre est schématique ; il adopte en effet, non seulement pour des fins de présentation, mais plus profondément à titre de modèle explicatif, une structure à trois entrées principales, que les auteurs appellent « axes ». Ce modèle distingue l'axe structural, l'axe institutionnel et l'axe pédagogique de la formation morale. Le premier concerne les conceptions morales sous-jacentes à la pratique de l'éducation morale ; sur ce plan, on traite à la fois de la question du fondement et de l'universalité des valeurs, et des choix fondamentaux concernant leur transmission. C'est le niveau des objectifs. Les dimensions institutionnelles permettent de caractériser comment une approche conçoit l'institutionnalisation des interventions qu'elle préconise. Enfin, un dernier volet discute les stratégies pédagogiques qui découlent des choix de base.

Ce modèle propose donc une articulation entre les objectifs et les présupposés théoriques de la formation morale, les orientations institutionnelles et la pédagogie. Il rend possible un découpage très clair de la documentation, très abondante aux États-Unis, et une première comparaison des approches.

Les trois approches privilégiées constituent en fait le regroupement en trois grandes orientations d'approches multiples : d'abord, l'*endoctrinement*, ensuite la *clarification des valeurs* et enfin le *développement moral*. L'endoctrinement ne doit pas s'entendre dans un sens péjoratif. Dans notre histoire récente, le problème recouvert par le mot anglais « indoctrination » a été considérablement occulté par notre fascination pour les « idéologies ». Il était presque impossible de voir qu'en sus du travail de l'idéologie, conçue comme lieu de l'influence implicite, l'enseignement favorise un endoctrinement explicite, qui peut représenter pour plusieurs personnes la solution la plus satisfaisante au problème de la formation morale.

Cette première approche se présente comme fondamentalement cognitiviste. Elle présuppose non seulement une doctrine à communiquer, mais une attitude favorable à la transmission des valeurs morales comme des objets d'enseignement. Le débat philosophique qui entoure cette question remonte au *Protagoras* de Platon et il est à peine effleuré dans l'ouvrage. Les auteurs s'intéressent plutôt au fait que l'endoctrinement correspond, comme choix de base, aux positions de ceux qui favorisent un enseignement religieux. Le document « Voies et impasses » (1975) du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation est à cet égard très net. Les auteurs nous donnent un excellent résumé des objectifs qui ont amené la confection du Programme de 6^e année, qui compose l'enseignement

religieux et la formation morale à la fin du deuxième cycle du primaire. Ils insistent à juste titre sur l'importance, dans l'appropriation personnelle des valeurs, de la connaissance de la doctrine (p. 87), reconnaissant ainsi un lien très intime entre morale et religion. À la différence de la clarification des valeurs et du développement moral, l'endoctrinement « suppose qu'on puisse définir et décrire l'univers des valeurs et leur hiérarchisation comme le seul univers qui convient à l'homme. » (p. 88) L'institution et la pédagogie ne peuvent que suivre cette conception fondamentale.

Il convient de féliciter les auteurs de ce chapitre sur l'endoctrinement. Ils ont choisi de le présenter dans la perspective sociale d'une population catholique soucieuse de valoriser le rapport entre la famille, l'école et la communauté ecclésiale et pour laquelle l'endoctrinement est une solution juste, positive. Le présupposé religieux rend l'endoctrinement plausible, encore que tout autre univers de croyances pourrait jouer le même rôle, et poser les mêmes problèmes. L'endoctrinement est en effet le choix spontané de la croyance et la masse de problèmes que ce choix entraîne n'apparaît que lorsque la croyance disparaît, ou encore lorsque cette spontanéité naturelle se défait sous la pression de la diversité des valeurs. Toute croyance n'implique pas comme son attitude naturelle l'endoctrinement et le prosélytisme, même si l'endoctrinement est impensable sans la croyance. Les auteurs réussissent à donner une description plausible du rapport de la croyance et de l'endoctrinement sur l'exemple de la religion catholique au Québec. Cela est en soi un travail qu'il faut remarquer, il aurait été impossible il y a à peine quelques années. Mais ils laissent de côté, malgré quelques remarques trop brèves (p. 69), les problèmes plus généraux d'un endoctrinement que ne viendrait légitimer aucun corps social, aucune croyance partagée. Cet endoctrinement a priori impossible existe ; le XX^e siècle est rempli de ses tragiques conséquences, et il pose la question de savoir si, même légitimé par une croyance, un endoctrinement peut être acceptable. Peut-il y avoir un bon endoctrinement ?

À cette question, les deux autres approches présentées dans ce livre répondent par la négative. Ces deux approches sont nées du pluralisme, elles ont pris le parti de composer avec lui en favorisant une appropriation personnelle des valeurs. Pour ces approches, les « définitions des valeurs et leur hiérarchisation sont dépendantes des expériences personnelles et de l'évolution individuelle de chaque homme. » (p. 110) Chaque individu est confronté à des situations qui peuvent modifier son système personnel de valeurs, et celui-ci peut donc évoluer. Dans l'école de la clarification des valeurs, le présupposé de fond n'est pas un relativisme moral individuel, mais une acceptation de la mobilité de l'expérience. Tous les objectifs, tous les choix institutionnels sont en conséquence centrés sur un accroissement de sa capacité d'analyser, de « clarifier » les valeurs qui guident ses choix : l'individu est au centre d'un processus constant d'appropriation, pour lequel aucun programme particulier de formation morale n'est privilégié.

Cette approche favorise en effet l'intégration de la formation morale à l'ensemble des apprentissages au sein de la vie scolaire (p. 124). À la

condition toutefois que l'école parvienne à reconnaître explicitement le contenu implicite de son projet éducatif, c'est-à-dire à promouvoir la clarification et l'appropriation comme lignes directrices de ce projet.

Ce deuxième chapitre est quelque peu décevant, et la faute n'en est pas aux auteurs. L'approche elle-même paraît assez floue, et elle se rapproche plus d'une attitude que d'une proposition sur la formation morale. On y trouve certes beaucoup de techniques de discussion, mais une argumentation assez mince sur le plan philosophique.

La troisième approche est la mieux connue ; elle porte un nom propre : Kohlberg. Ses travaux sont discutés au Québec depuis de nombreuses années, sans avoir donné lieu cependant encore aux débats philosophiques qui l'entourent aux États-Unis. Les auteurs en donnent un résumé excellent, en insistant sur l'importance dans cette approche de la question du raisonnement pratique. Cette question rejoint des sujets importants de la réflexion morale contemporaine, par où elle peut communiquer avec la psychologie développementale dont se réclame Kohlberg. Les recherches en cours de Luc Bégin sont à cet égard prometteuses. D'autres problèmes moraux pertinents sont effleurés par les auteurs, et notamment le rôle d'une théorie de la justice, à peine abordé dans le livre (p. 153).

Le livre a été écrit avant qu'une quatrième approche, liée de près aux questions du raisonnement pratique, ne fasse une percée importante au Québec : l'école de la philosophie pour enfants, fondée et patronnée aux États-Unis (Montclair, N.J.) par M. Lipman. Ce dernier a fait quelques séjours à Montréal, et plusieurs expérimentations sont en cours dans diverses régions à partir de ses programmes d'apprentissage du raisonnement moral. On pourrait certainement faire de cette approche une analyse qui emprunte le même modèle que celui proposé par Legault et Bégin.

La conclusion de notre ouvrage n'est pas celle qu'on attendrait. Au lieu de revenir sur les approches présentées, de les mesurer l'une à l'autre, les auteurs proposent quelques réflexions générales sur le modèle de l'école en voie d'émergence au Québec ; ils affirment que ce modèle est plus proche de l'endoctrinement que du pluralisme (p. 181). Est-ce bien le cas ? Il est vrai que la Loi sur la restructuration scolaire n'aura pas permis un grand pas en avant. Mais l'analyse des auteurs tourne court, elle ramène la question de la formation morale à la question sociale et politique de la confessionnalité sur laquelle s'ouvrait le livre, en racontant l'histoire de Notre-Dame des Neiges. Sommes-nous définitivement prisonniers de l'AANB et condamnés à nous battre avec l'endoctrinement ? Je ne partage pas le diagnostic rapide des auteurs ; plusieurs écoles ont fait, ou sont en voie de faire des choix différents, et il faut espérer qu'au cours des prochaines années une quantité toujours croissante d'écoles voudront s'approprier la question de la formation morale et lui donner l'importance qu'elle mérite.

En faisant de leur livre un ouvrage à la fois théorique et situé dans le contexte particulier du Québec, les auteurs ont été forcés de restreindre leurs ambitions. Au lecteur soucieux d'une argumentation de fond en faveur d'une approche, il faut dire qu'il trouvera ici plutôt une présentation préliminaire. À l'intervenant impliqué dans un milieu précis et à la recherche d'une analyse précise de la situation québécoise, ce livre offrira une synthèse historique excellente et un aperçu nuancé des enjeux actuels. La suite devrait nous apporter une analyse philosophique plus approfondie, une intervention plus précise dans la conjoncture actuelle.

À cet ouvrage, le collectif dirigé par Anita Caron apporte un heureux complément. Disons d'abord qui est Anita Caron ; elle est le premier moteur mobile de tout ce qui bouge depuis dix ans en éducation morale au Québec ! Professeure à l'UQAM, elle a mis sur pied le Certificat de premier cycle en éducation morale, auquel plusieurs départements de l'UQAM sont associés, y compris le Département de Philosophie. Elle a été à l'origine de l'intérêt pour les travaux de Lipman et elle souhaiterait vivement que les philosophes s'intéressent davantage aux questions de la formation morale. Avec le retour de l'intérêt pour l'éthique, il se pourrait que ce vœu se trouve exaucé rapidement.

Ce petit livre est la description minutieuse d'une enquête auprès des parents de l'école Notre-Dame de Grâce au sujet de la confessionnalité scolaire. Quel type d'école voudraient les parents ? Sans entrer dans le détail de l'analyse, la réponse est en gros la suivante : les parents sont favorables à une école de dénomination catholique avec régime d'option pour tous entre catéchèse et formation morale (59,5%) ou à une école de dénomination pluraliste avec régime d'option pour tous (62,9%). L'analyse des résultats est effectuée par Céline Quesnel-Maheu, alors que Louise Dupuy Walker propose des réflexions sur les enjeux de telles consultations. Le chapitre IV, rédigé par Michael Schleifer, se rapproche du livre de Legault et Bégin ; il présente très brièvement les travaux de Kohlberg et Wilson. Avec plaisir, on y retrouve cité l'excellent livre d'Olivier Reboul, *L'Endoctrinement* (1977). Le chapitre V nous offre un portrait de la situation actuelle au Québec en ce qui concerne l'évolution de l'enseignement religieux et de l'enseignement moral en contexte pluraliste. Anita Caron fait ressortir plusieurs tendances qui vont dans le sens du développement d'écoles non confessionnelles. Manifestement, comme l'aura montré la récente Loi 40, le Québec n'est pas encore prêt pour cette expérience de liberté. Comme autrefois Notre-Dame des Neiges, l'école Notre-Dame de Grâce a été, à l'occasion de ce sondage, le prétexte à une réflexion sur le pluralisme. Cette réflexion mériterait une suite plus conséquente que ce qui a été imposé par la Loi.

Confrontée à ces problèmes nouveaux de la formation morale, la philosophie, toute empêtrée dans ses analyses des idéologies, ferait bien de voir que l'école lui offre actuellement un terrain extraordinaire pour retravailler ces questions et les replacer dans un rapport nouveau à

l'éthique. Les deux livres que nous avons examinés sont une invitation pressante à cet effet¹.

*Département de Philosophie,
Université du Québec à Montréal*